

COMMUNIQUE



Association C du vent 29 04 2013

SITE EOLIEN DE MINE KERVIR à SCAËR.

Suite à l'étude acoustique réalisée en décembre 2012, sur le parc éolien de Miné Kervir, le rapport de Delhomme- acoustique aurait été transmis au promoteur EOLFI début mars 2013.

Un article de presse du 27 04 13 nous informe qu'EOLFI, après analyse de ce rapport reconnaît un dépassement d'émergences des éoliennes mais ne communique pas le rapport ni à la Mairie de Scaër ni à la Cocopaq, c'est un comble.

Qu'y a-t-il dans ce rapport pour ne pas le produire, EOLFI aurait-il quelque chose à cacher aux élus et aux riverains ?

Nous voyons bien que dans de dossier de Miné Kervir, beaucoup de choses de choses restent obscures. Nous avons soulevé lors de l'enquête publique de 2009 que l'étude d'impact était succincte et non cohérente entre autre au niveau de l'étude acoustique réalisée par JLBI Conseil, en reprenant l'étude initiale alors que la hauteur des éoliennes augmentait de 14 mètres et que leur puissance passait de 2 à 2.3 MW. L'association C du Vent avait souligné cette anomalie au Commissaire Enquêteur.

Il n'est donc pas étonnant que, partant d'une étude acoustique fautive, les éoliennes de miné Kervir émettent des nuisances sonores importantes.

Nous avons écrit à la Cocopaq le 10 12 2012 pour notifier aux responsables notre contestation sur la méthodologie appliquée aux de prises de son par le technicien de Delhomme- Acoustique et l'absence de vent pendant la semaine des mesures acoustiques.

En tant que membre du Comité de suivi Eolien de la Cocopaq, nous demandons :

- Une copie du rapport de mesures de Delhomme-acoustique pour étude.
- à EOLFI un descriptif de la méthodologie des réglages des éoliennes ainsi qu'un planning des interventions sur site.
- L'arrêt immédiat du parc, tant que les réglages ne donnent pas entière satisfaction aux riverains.

D'autre part nous constatons et déplorons que Mme Le Maire de Scaër ne reconnaisse pas la légitimité de l'Association scaëroise **Vent de Délires** à prendre position pour le site de Miné Kervir bien que cette Association ait été invitée à prendre part à une réunion de concertation avec la Communauté de Communes pour ce même parc.